

PROCOLE DE RENTÉE COVID

Annexe au DVR



VERSION VALIDÉE
11 SEPTEMBRE 2020

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Lycée Chateaubriand



Rome

Le protocole de rentrée COVID est affiché à toutes les entrées de l'établissement (SF/Patrizi/Malpighi et Naples) et est disponible sur le site internet www.lycee-chateaubriand.eu

GENERALITES

Sous la forme d'une auto déclaration,

1/ chaque personnel s'engage :

- à ne pas se présenter à l'école en cas de **fièvre (37,5 °C ou plus)** ou en cas d'apparition de **symptômes** évoquant la Covid-19 **chez un membre de sa famille ou entourage du quotidien**
- à respecter les gestes barrières à l'intérieur de l'établissement : port du masque obligatoire (sauf en classe à condition de respecter 2 mètres de distance – fourni gratuitement par l'établissement), lavage des mains régulier, distanciation sociale quand nécessaire
- à effectuer, sur la base du volontariat, un test sérologique, et accepte :
 - de se soumettre à une prise de température quotidienne à l'entrée de l'établissement par un membre désigné par la direction
 - de signaler au référent Covid son absence pour raison de santé en cas des signes suspects évoquant le virus (fièvre, symptômes grippaux tels que toux, maux de gorge, difficultés à respirer, douleurs musculaires, fatigue), se référer à : rapporto ISS COVID 19. N°58/2020 "indicazioni per la gestione di casi e focali di SARS-COV-2 nelle scuole e nei servizi educativi dell'infanzia"
 - de signaler au référent Covid chaque élève présentant des signes suspects évoquant le virus (fièvre, symptômes grippaux tels que toux, maux de gorge, difficultés à respirer, douleurs musculaires, fatigue) se référer à : rapporto ISS COVID 19. N°58/2020 "indicazioni per la gestione di casi e focali di SARS-COV-2 nelle scuole e nei servizi educativi dell'infanzia".

2/ chaque parent s'engage :

- à prendre la température de son enfant quotidiennement avant de l'envoyer à l'école
- à le tenir à la maison en cas de fièvre (37,5 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez un membre de sa famille ou entourage du quotidien
- à informer l'école de l'absence de son enfant en cas de fièvre (37,5 °C ou plus), en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 ou pour raison de santé en général
- à prendre contact avec le pédiatre ou le médecin traitant en Italie ou appeler l'ASL au 800 118 800 pour l'informer de la fièvre (37,5 °C ou plus) de son enfant ou de l'apparition de symptômes évoquant la Covid-19

- à fournir un certificat médical du médecin référent pour pouvoir revenir à l'école (référence : dernier point de l'art 2.1.1 du protocole de l'ISS : "In caso di diagnosi di patologia diversa da COVID-19 (tampone negativo), il soggetto rimarrà a casa fino a guarigione clinica seguendo le indicazioni del PLS/MMG che redigerà una attestazione che il bambino/studente può rientrare scuola poiché è stato seguito il percorso diagnostico-terapeutico e di prevenzione per COVID-19 di cui sopra e come disposto da documenti nazionali e regionali"
- à le doter, à ses frais, d'un masque chirurgical ou en tissu
- et accepte qu'il se soumette à une prise de température quotidienne à l'entrée de l'établissement par un membre désigné par la direction.

Pour le parent de maternelle uniquement (ou personne de substitution), **devant entrer dans l'établissement pour accompagner ou récupérer leurs enfants :**

- accepte de se soumettre à une prise de température à l'entrée de l'établissement par un membre désigné par la direction.

MODALITES ENTREES/SORTIES

Aux entrées des sites, des panneaux d'information en PVC sont installés pour rappeler les règles de distanciation et gestes barrière à respecter. Dans les bâtiments, des affiches et adhésifs au sol rappellent les bons comportements à adopter.

Sur le site de Strohl Fern, la petite porte reste ouverte toute la journée pour fluidifier les entrées et sorties. La grande porte est ouverte aux moments des entrées et sorties des élèves. Les élèves du primaire ont cours le matin avec l'amplitude maximale suivante : 8h00/13h15; les élèves du collège l'après-midi de 13h00 à 17h00.

Sur les sites de Patrizi et Malpighi, les classes en ½ groupe permettent de réduire de moitié la présence des élèves et ainsi faciliter les contrôles d'entrée et sortie. Les cours commencent à partir 8h00 et se terminent au plus tard à 17h.

Les entrées retardées et les sorties anticipées ne sont pas autorisées.

Les parents ou visiteurs sont reçus sur rendez-vous uniquement. Ils s'enregistrent à la loge (contrôle d'identité) où leur température est relevée. Ces rendez-vous sont limités dans la mesure où le lycée favorise la communication digitale (mail, visio) ou par téléphone.

Les parents de maternelle (1 enfant, 1 parent), sur présentation d'un badge, sont autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'établissement pour accompagner ou récupérer leurs enfants.

Les enfants, à partir du CP, sont autonomes. Chaque classe suit un parcours bien défini pour rejoindre sa salle ou son espace de récréation.

Les entreprises ou fournisseurs extérieurs ont l'obligation de signer une auto déclaration qui certifie qu'ils ne présentent aucun signe de la Covid-19.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

En application de la circulaire 5443 du Ministère italien de la Santé, l'établissement prévoit :

- l'aération des locaux avant le début des cours et en journée dès que possible
- le nettoyage quotidien des salles de classe et en général de tous les espaces communs après chaque permanence de groupes d'élèves (tables, chaises, matériel informatique...)
- la désinfection continue des sanitaires et des zones sensibles (poignées de porte, de fenêtre, rampes d'escalier...)
- la désinfection quotidienne de tout le matériel pédagogique, des jeux et des équipements extérieurs de l'école maternelle
- en cas de personne testée positive au tampon, la désinfection complète de tous les locaux fréquentés par cette personne.

Un registre est compilé quotidiennement par les personnels de ménage pour la traçabilité du nettoyage.

HYGIÈNE ET DISPOSITIFS DE PROTECTION

A minima, le lavage des mains doit être réalisé :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant et après chaque récréation
- avant et après chaque goûter
- après être allé aux toilettes.

Chaque loge, salle de classe, ou espace commun est équipé d'un flacon de gel hydro alcoolique. Des lingettes sont mises à disposition des professeurs pour nettoyer claviers, souris et écrans d'ordinateur.

Au primaire, le lavage des mains aux lavabos est privilégié et peut se réaliser sans mesure de distance physique à condition de porter le masque.

Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels (professeurs, administratifs, agents de service), visiteurs et fournisseurs, toute la journée. Seuls les professeurs sont autorisés à retirer leur masque en classe si la distance de 2 mètres est respectée (distance bureau/1^{er} rang).

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves à partir du CP toute la journée sauf lorsque qu'ils sont assis en classe et que la distance d'un mètre est respectée (distance entre 2 élèves mesurée de bouche à bouche).

Les élèves de maternelle ne portent pas de masque.

Les personnels peuvent, sur demande, être équipés de visièrre et gants.

Les matériels de protection usagés sont jetés dans une poubelle dédiée et récupérés le soir par le personnel de ménage.

GESTION DES ESPACES COMMUNS

Le nombre maximum d'élèves par salle est limité à 15+1 professeur de façon à maintenir la plus grande distance possible entre eux.

Les parents, sauf pour la maternelle, ne sont pas admis à l'intérieur de l'établissement.

La restauration est suspendue faute de pouvoir assurer le service en respectant les normes de sécurité.

Les salles des professeurs sont limitées à 6 personnes en même temps. L'utilisation des machines à café et distributeurs d'eau est maintenue.

Dans les espaces de récréation, la distanciation physique s'applique, les jeux de ballons restent autorisés.

Aucune activité en dehors des sites n'est programmée pour le moment, cela étant susceptible de modifications .

SUPPORT PSYCHOLOGIQUE

Chaque personnel pourra demander à rencontrer un psychologue selon les modalités habituelles. Les frais sont pris en charge par l'établissement.

DISPOSITIONS RELATIVES À UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE À L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

En conformité avec le rapport ISS Covid-19 n. 58/2020, la température des élèves de maternelle et de leur accompagnateur, des collégiens et des lycéens, des personnels est relevée à l'entrée des sites.

La température des élèves de primaire est relevée dans les classes. Tout élève dont la température est supérieure à 37,5° est remis à son responsable si ce dernier est sur site ou isolé dans une salle prévue à cet effet sous la surveillance d'un adulte équipé d'un matériel ad hoc dans l'attente d'être récupéré par le parent ou le responsable. L'élève est équipé d'un masque chirurgical et maintient la distanciation physique.

Il en est de même pour tout élève ou membre du personnel qui présenterait des symptômes suggestifs d'infection virale.

Les locaux prévus pour accueillir ces personnes sont :

- pour le site de Strohl Fern : salle E 02
- pour les sites de Patrizi et Malpighi : salle M-A 24

Dans ce cas les parents et/ou les membres du personnel sont invités à contacter leur pédiatre ou médecin traitant. Ils peuvent également appeler l'ASL au 800 118 800.

Pour les personnes testées positives au tampon à la Covid-19, le certificat médical du médecin traitant attestant la guérison est obligatoire pour réintégrer l'établissement.

Tout retour au lycée d'un adulte ou d'un enfant ayant été absent pour raison médicale sera obligatoirement assorti d'un certificat médical attestant la bonne santé. Pour une absence supérieure à 3 jours pour les élèves de maternelle et supérieure à 5 jours pour les plus grands et les adultes.

A partir du moment où un élève ou un personnel est testé positif l'ASL entre en contact avec le référent Covid de l'établissement et dicte la conduite à tenir.

A partir de ce moment l'établissement prendra toute disposition pour assurer la continuité pédagogique.

DISPOSITIONS RELATIVES À UNE PERSONNE (élève ou personnel) SYMPTOMATIQUE À DOMICILE

Toute personne fréquentant l'école (élève ou bien membre du personnel) positive au test ARN SARS-CoV-2 (tampon naso-pharyngé) est tenue d'en informer immédiatement le référent COVID de l'école qui alertera les autorités sanitaires (ASL Roma1) afin de connaître la conduite à tenir et de se soumettre à l'enquête épidémiologique du cas.

COMMISSION COVID

La commission Covid, dont le rôle est de s'assurer de la bonne application des dispositions décrites ci-dessus, est composée de :

- Proviseur du lycée Chateaubriand, Stéphane Devin
- Provisseure- adjointe, Agnès Coester
- Directeur de l'école primaire du lycée Chateaubriand, Richard Teissonniere
- Secrétaire général du lycée Chateaubriand, Michel Carré
- Agent comptable du lycée Chateaubriand, Christel Dezetter
- Conseiller principal d'éducation collège du lycée Chateaubriand, Stéphanie Guilmot
- Conseiller principal d'éducation lycée du lycée Chateaubriand, Stephan Lupo
- Professeur du primaire du lycée Chateaubriand, Christine Grabet
- Professeur du secondaire du lycée Chateaubriand, Sylvie Coupey
- Médecin scolaire du lycée Chateaubriand, Anne Falcou
- Infirmière scolaire du lycée Chateaubriand, site de Strohl Fern, Maryse Burgeon
- Infirmière scolaire du lycée Chateaubriand, site de Strohl Fern, Elodie Naftalski
- Infirmière scolaire du lycée Chateaubriand, sites de Patrizi et Malpighi, Laurence Perera
- Agent de service du lycée Chateaubriand, Ignazio Massotti
- Surveillant du primaire du lycée Chateaubriand, Stephan Mrdak
- Élève du lycée Chateaubriand Terminale 1, Claudia Bauzon
- Parent d'élève du lycée Chateaubriand, Riccardo Franzolini
- Parent d'élève du lycée Chateaubriand, Karine Lagarde
- Représentante du SCAC, (ACEL) Sophie Stallini.

Les référents Covid désignés sont :

- **Pour le site de Strohl Fern** : Nadim Assaad, Maryse Burgeon, Elodie Naftalski
suppléants: Isabelle Colin pour le 1er degré; Jonathan La Vallé pour le collège

Présences sur site :

Du lundi au Vendredi de 8h à 17h

- **Pour les sites de Patrizi et Malpighi** : Laurence Perera ; suppléant: Stephan Lupo

Présences sur site :

Du lundi au Vendredi de 8h à 18h

Adresse mail des référents COVID : [referent-covid- patrizi@lycee-chateaubriand.eu](mailto:referent-covid-patrizi@lycee-chateaubriand.eu)
referent-covid-sf@lycee-chateaubriand.eu

Documents de référence :

- Piano Scuola allegato al D.M. n 39 del 26/06/2020
- Legge n. 77 del 17/07/2020 di conversione del D.L. n. 34 del 19/05/2020 -D.L. n. 83 del 30/07/2020
- Documento di indirizzo e orientamento per la ripresa delle attività in presenza dei servizi educativi e della scuola dell'infanzia allegato al D.M. n. 80 del 03/08/2020
- Protocollo di intesa tra Rapport ISS COVID 19 N°58/2020
- MI e OO.SS. del 06/08/2020
- Linee guida sulla DDI allegate al D.M. n. 89 del 07/08/2020

Annexe 1 : Formulaire à remplir par les extérieurs - AUTOCERTIFICAZIONE COVID

Azienda e mansione	
Nome e cognome	
Luogo e data di nascita	
Indirizzo di residenza	
Telefono	

consapevole delle conseguenze penali previste dalla normativa vigente,

DICHIARA :

- di non essere affetto da COVID-19,
- di non essere sottoposto a regime di quarantena da parte delle autorità sanitarie,
- di non essere stato esposto a casi accertati o probabili o sospetti di COVID-19 negli ultimi 14 giorni,
- di non avere avuto sintomi riferibili a COVID-19 consapevole che in caso di risposta positiva non potrà accedere al liceo Chateaubriand se non in possesso di un certificato di guarigione.
- Mi impegno a non frequentare il liceo Chateaubriand in caso di:
 - comparsa di temperatura oltre i 37.5°,
 - esposizione a casi accertati o probabili o sospetti di COVID-19,
 - qualsiasi sintomatologia (tosse, raffreddore, mal di gola, difficoltà respiratorie, dispnea da sforzo, stanchezza e dolori muscolari, dolori addominali, diarrea, perdita del gusto e/o dell'olfatto).

Mi impegno a rispettare le idonee misure di riduzione del rischio di contagio da COVID-19 come da indicazioni igienico-sanitarie di cui sono a conoscenza.

Autorizzo la misura della temperatura corporea ad ogni ingresso presso il liceo Chateaubriand ai fini della prevenzione dal contagio da COVID-19.

Autorizzo il trattamento dei miei dati personali ai sensi dell'art. 13 del Decreto Legislativo 30 giugno 2003, n. 196 "Codice in materia di protezione dei dati personali" e dell'art. 13 e 15 del GDPR (regolamento UE 2016/679).

Luogo e data _____ Firma _____